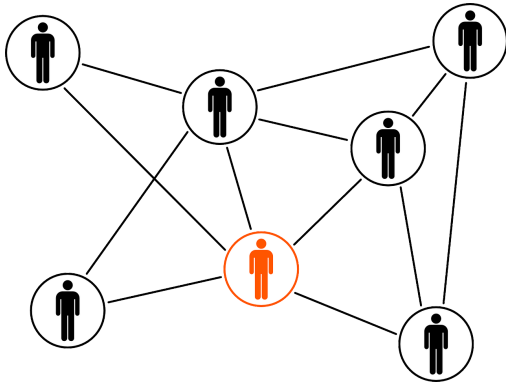


VIVRE LA COOPÉRATION EN CLASSE



Parce qu'une classe c'est bien plus qu'une liste d'élèves;

Parce que c'est en forgeant que l'on devient forgeron;

Parce qu'ensemble on va plus loin :

Les pratiques coopératives seront au coeur du cours de

Français.

LE CONCEPT

Généralement au départ de questions de recherche, les moments de travail individuel alternent avec des collaborations en groupe ou des temps de tutorat (voir plus bas). Ainsi le cours de Français proposera différents dispositifs permettant de développer non seulement les compétences et les savoirs du programme mais aussi les compétences relationnelles, communicationnelles et personnelles. Pour y parvenir l'organisation de la classe et les habitudes sont un peu différentes... Par exemple, chuchoter pour demander de l'aide ou pour expliquer, se déplacer discrètement pour consulter un "outil", se regrouper autour d'une table ou d'un tableau pour faire avancer une recherche sont des attitudes cadrées mais encouragées !

LES TABLES

Répartis en îlots, les bancs forment des tables de réunion autour desquelles 4 à 5 élèves prennent quotidiennement place. Par ce dispositif, l'entraide et les collaborations sont favorisées.

LES TABLEAUX

A chaque table, un tableau est à disposition. Celui-ci servira tant de support à la réflexion (on écrit, on trace, on efface, on cherche...) que d'outil de communication pour l'élaboration des synthèses.

LES CARTES D'AIDE

Lorsqu'une difficulté survient chaque élève peut demander de l'aide à un autre ou appeler le prof. Mais pour ne pas perdre de temps en attendant le passage de celui-ci, l'élève devra déposer une carte de couleur de manière visible. Il pourra ainsi continuer de travailler avec l'assurance que le prof aura bien vu son appel.



Bleu :

J'aide ou je suis aidé-e.

Jaune :

J'ai une question non urgente.

Rouge :

Au secours ! Je ne sais plus travailler.

LE TUTEUR - LE TUTORÉ

A tout moment un élève peut se retrouver dans une impasse. Une consigne incomprise, un point de matière complexe... Alors que d'autres maîtrisent la situation. Il est donc souhaitable que les élèves qui ont compris mettent leurs compétences à disposition de ceux qui ont besoin d'aide. Ainsi les uns sont "débloqués" et les autres fixent durablement les apprentissages. Ce système de *tutoré-tuteur* n'est pas figé dans le temps. Un élève peut être *tuteur* en français pour expliquer l'accord des participes passés et *tutoré* en compréhension de texte.

Pour que la rencontre entre le *demandeur* et l'*aidant* puisse se faire, une affiche reprendra les offres et les demandes. Chacun est libre de l'utiliser ou non. Mais ceux qui entrent dans ce système d'accompagnement définissent ensemble le sujet abordé et la durée approximative du tutorat (5 minutes ou une semaine...).

Enfin, même si chaque élève peut prétendre au post de tuteur, il devra avoir obtenu préalablement un **brevet de tuteur**.

LE CODE DES SONS

Collaborer, expliquer ou demander... Toute cette vie nécessite une régulation pour que chacun puisse travailler et se sentir bien. C'est pourquoi, comme sur la route, la classe respectera un **code** (présenté en annexes) affiché au tableau et qui définit les temps de paroles ou de silence.

LE CAHIER DE TEXTES



Dans un cahier A5 ligné se retrouveront les écrits imposés (évalués formativement ou certificativement) et les textes libres. Ce cahier devient donc un outil d'aide à la rédaction puisque d'écrit en écrit l'élève peut consulter les précédents exercices pour s'améliorer. De plus, un guide de correction et les commentaires du prof permettront de mieux comprendre les forces et faiblesses de ses écrits.

GUIDE DE CORRECTION DES TEXTES	
A	Erreur d'accord
C	Erreur de conjugaison
M	Erreur de majuscule
MD	Mal dit, formulation peu claire
O	Erreur d'orthographe d'usage
G	Erreur de grammaire
P	Erreur de ponctuation
R	Répétitions de termes, d'idées ou de structure
↔	Problème de lien, de logique
X	Il manque un mot ou un morceau de mot

Code des sons



Silence absolu

Aucune communication n'est autorisée.



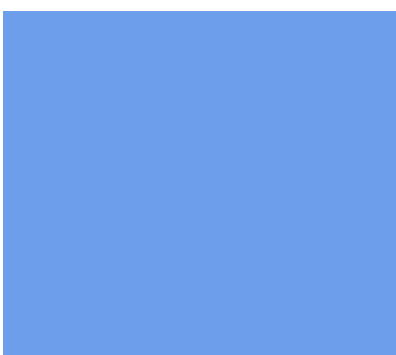
Chuchotements tolérés

En cas de nécessité, demander de l'aide ou donner une explication en toute discrétion est accepté.



Discussions autorisées

Dans le cadre du travail demandé, la parole est libre mais les échanges ne peuvent pas déranger les autres.



Parole partagée

Le président de séance ou le prof distribue la parole.